



Partir d un logement sans preavis car pas de chauffage

Par **estelle65**, le **24/03/2009** à **14:31**

bonjour. Je suis en location d un appartement depuis bientôt 3ans et depuis le mois de septembre (soit 6mois) je n'ai plus de chauffage (la cuve a fioul qui est enterré c 'est troué est rempli d'eau le propriétaire en a mis une nouvelle mais la chaudiere n'a toujours pas été rebranché a la nouvelle cuve) de plus j ai des goutieres dans la cuisine et les chambres toutes moisies. Si je trouve un autre appartement puis je quitter celui la sans donner de preavis? merci